

Mémoire de Master : explication de la démarche

Le plan d'études du pilier principal de Master en philosophie prévoit la rubrique « Mémoire et soutenance, avec participation régulière au colloque de recherche » (30 crédits ECTS). La rubrique est placée sous la mention de la 2^{ème} année de Master, il est cependant vivement recommandé de déterminer un sujet et de commencer les recherches durant la 1^{ère} année. Le format visé pour le mémoire est de 70-90 pages de 2500-3000 signes chacune (espaces compris). On prêter une attention soutenue aux consignes rédactionnelles et typographiques en vigueur dans l'institut ([cf. document ad hoc](#)).

L'étudiant·e choisit son sujet de mémoire d'entente avec un·e professeur·e, en principe le directeur ou la directrice du mémoire. Selon le sujet choisi par le ou-la candidat·e, un·e autre enseignant·e peut être associé·e à la direction en fonction des spécialités qui sont les siennes.

Le colloque de recherche peut être suivi par les étudiant·e·s de Master, dès la 2^{ème} année une présence régulière est obligatoire.

Un exemplaire du mémoire est remis à chaque membre du jury au plus tard trois semaines avant la date prévue pour la soutenance.

Le formulaire « [Déclaration sur l'honneur](#) » doit être dûment rempli par tout·e étudiant·e rédigeant un mémoire de master et doit accompagner le mémoire remis.

Le mémoire est soutenu oralement devant un jury de deux membres, dont le directeur. La séance de 45 à 60 minutes est publique et peut avoir lieu en dehors des sessions d'examens. Un procès-verbal est établi.

La note est attribuée à l'issue de la soutenance après délibération des membres du jury. Une note inférieure à 4 entraîne le refus du mémoire. Ce refus implique une nouvelle rédaction et une nouvelle soutenance, mais pas nécessairement un nouveau sujet. Le délai de remise reste le même. L'étudiant·e a droit à deux tentatives. La note du module est la note donnée suite à la soutenance. Elle prend en compte l'ensemble du travail effectué pour la rédaction et la soutenance. Pour les aspects juridiques, tous les documents utiles peuvent être consultés sur le site des [Affaires juridiques](#).

Après la soutenance, un exemplaire papier du mémoire, mis au net doit être remis à la bibliothèque de la Faculté ou envoyé par courrier postal. Une version numérisée, en sus de la version papier, doit également être envoyée à l'adresse électronique: biblio.lettres@unine.ch et une autre version numérisée doit être envoyée au secrétariat de l'institut de philosophie à l'adresse électronique : secretariat.philosophie@unine.ch.